

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 31 JUILLET 2009

Présents : Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Evelyne PROVINSIAL et Sylvie CAGNARD.
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Xavier DESMARETS, Franck PICHOL-THIEVEND, Alain VIARD.

Excusés : Monsieur Lionel BOCHET, Joël BRAISAZ

Excusés et représentés : Léon GROSSET JANIN qui donne pouvoir à Guy BRAISAZ, Jean-Pierre SPECIA qui donne pouvoir à Mireille GIORIA

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick CUVEX-COMBAZ

Le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 03/07/2009.

Le Conseil,

TRAVAUX

Route du Planay : Chantier réceptionné. Un enrochement est prévu à l'automne pour endiguer la terre qui glisse encore.

Enrobés : Le choix initial des travaux d'enrobés est modifié en raison de la priorité à accorder au secteur de Nantailly pour un montant de 49.335,77 €. Sont reportés à l'année prochaine les enrobés du secteur des Saugets et la Thuilletaz.

- Route de la Portettaz : une réparation provisoire a été effectuée au niveau des services techniques afin de limiter les frais engagés.

- Route du Revers : pose d'émulsion ou enrobé prévue en fin d'été. Un état des lieux sera dressé et un constat sera établi, si des dégâts devaient être causés par les travaux menés par Coforet.

Contournement du Chef-lieu : l'éclairage public a été mis en service par ERDF, une période d'environ 3 jours est nécessaire pour qu'il s'auto-régule, l'intensité doit s'atténuer à partir de minuit.

La signature de la réception du chantier est reportée, dans l'attente de trouver un accord avec la DDEA, maître d'œuvre pour le déblaiement de la terre stockée au lieu dit « Le Barrage ».

Réaménagement centre village : La circulation en double sens a été remise en service suite à des plaintes de commerçants. Une réflexion globale doit être menée afin d'optimiser la circulation. Rappel : la circulation aux véhicules de plus de 3.5 T est interdite dans le village, des panneaux ont été mis en place.

Mme Tercinet propriétaire de deux immeubles à l'entrée du village a informé les élus de son souhait de mettre en vente le bâtiment « Duc ».

Ecomusée / Salle Ducis : maçonnerie et installation des sanitaires programmées en septembre. Installation d'un ascenseur à l'étude.

Rénovation Mairie : Les travaux de la tranche 1 sont quasiment terminés. Début de la tranche 2 en septembre.

Parking est : Fin des travaux prévue mi-août.

Route du Plan : Coût plus élevé que prévu : 75.057,23 € - une partie du chantier sera réalisé par les services communaux. Un arrêté interdisant la circulation à tout véhicule à moteur sauf riverains a été pris.

Piste des Jorets : Les canons à neige sont posés, le reprofilage de la piste est terminé.

Retenue collinaire de la Lézette : Le bâtiment technique est achevé, la retenue sera mise en eau début octobre.

Route des Crêtes : les travaux de la Régie ont généré une dégradation de la route qui sera réparée par la Colas, prise en charge par la régie des remontées mécaniques.

Chantier de l'Estellet : Création d'un mur d'enrochement à prévoir pour un montant de 7 765.62 € TTC, l'entreprise Transports Morand est retenue.

Conduite d'eau des Claix : travaux à prévoir cet automne afin d'éviter des problèmes durant l'hiver. Montant envisagé : 25 000 €

Coforêt : Exploitation de bois par 8 lignes de câbles, dont 3 sur la route du Revers.

Tri sélectif / ordures ménagères : mise en place de 4 points de collecte semi enterrés (à proximité des services techniques, au niveau du parking Est, au Praz et aux Prés). Les cabanes actuelles seront récupérées et utilisées à d'autres fins. La mise en place finale des moloks s'échelonnait jusqu'en 2011.

ACQUISITION de MATERIEL ROULANT

Une commission composée de techniciens et d'élus, après négociation auprès du concessionnaire retenu, a décidé de porter son choix pour la voirie des Saisies sur un véhicule Renault benne (30 882 € TTC - déjà livré) et d'un camion porteur Renault pour saleuse qui sera livré fin novembre (129 885.60 € TTC).

EMPRUNT (2^{ème} part)

Compte tenu du besoin de financement afin de réaliser les programmes d'investissement de la M14 et après consultation de trois établissements bancaires, Madame le Maire propose de retenir le Crédit Mutuel pour son taux le plus bas et de souscrire un emprunt de 1.5 millions d'euros au taux de 4.45 %.

DEPLACEMENT DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES MARIAGES

En raison de la 2^{ème} tranche des travaux de rénovation de la mairie, la salle du Conseil Municipal sera inutilisable en raison de l'implantation d'un ascenseur. Les Conseillers décident de déplacer les réunions du Conseil Municipal ainsi que les mariages à la salle DUCIS dès le mois de septembre et ce, durant toute la durée des travaux.

RENOVATION DE L'EGLISE – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil décide de demander une subvention pour la réparation de la chaire pour laquelle un devis de 15 000 € a été établi. Le Conseil décide de reporter les travaux si aucune subvention n'est allouée.

ECOLE

La candidature pour l'école numérique a été retenue par l'inspection académique. Le montant total des investissements s'élève à 25 780 €. Une subvention de 9000 € est attribuée par l'inspection académique. L'Association des Parents d'élèves prend en charge l'achat de 3 tableaux numériques pour un montant de 7 495 €. Le reste sera financé par la Mairie. L'installation est programmée les 10 et 11 septembre prochains.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, quatre ventes sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur son intention d'aliénation (un terrain situé route de la Traie, un commerce situé avenue du Mirantin, un terrain situé à la Pora et un bien situé au chef lieu)

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

DEPLACEMENT DU MARCHÉ

Dans le cadre des travaux de construction du cabinet médical des Saisies, le Conseil décide de déplacer le marché à côté de la chapelle Notre Dame de Haute Lumière.

CONVENTION AVEC LE SDIS

Le Conseil autorise Madame le Maire à signer une convention avec le SDIS afin de favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pour formation. Madame le Maire précise que 3 jeunes d'Hauteluce sont actuellement en formation pour devenir pompier volontaire.

QUESTIONS DIVERSES

Cantine

Le Conseil général a décidé de reconduire la convention pour l'année scolaire 2009/2010 ; une autre solution pour la fourniture des repas à l'école d'Hauteluce devra être trouvée dès la rentrée 2010.

Recensement de la population 2010

Sera réalisé à partir du 21 janvier 2010. Le Conseil accepte à l'unanimité la candidature d'Evelyne PROVINSIAL en tant qu' élu référent et demande à Maryse BRAISAZ d'assumer le rôle de coordinateur communal.

Sentiers thématiques

Une réunion de la commission sentier aura lieu le 11 août prochain.

Décisions budgétaires modificatives

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder au transfert des fonds nécessaires à l'équilibre des différents budgets.

Charte forestière

Le syndicat Arlysère souhaite reconduire le dispositif mis en place pour lutter contre les attaques de scolytes en forêt privée. Il est essentiel de signaler tout foyer d'attaque d'insectes observé en forêt privée à Albertville Tarentaise Expansion afin de procéder à l'abattage rapide des arbres infestés. Un courrier sera envoyé aux propriétaires forestiers afin de les sensibiliser sur ce point.

Table d'orientation

Le Conseil décide de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre du FACET pour une implantation au Col du Joly et au Mont Clocher.

Information « Confluences »

1 – Abattage d'arbres en bordure du Dorinet : Confluences rappelle par un courrier envoyé à tous les propriétaires riverains du Dorinet leur obligation d'entretenir les berges et lits des cours d'eau. F. PICHOL-THIEVEND se charge d'inspecter les parcelles communales avec L. GROSSET-JANIN.

2 – L'adhésion de la commune à SAVOIE DECHETS sera abordée lors de la prochaine séance du Conseil après présentation du dossier par D. DOIX, Président de la Communauté de Communes.

3 – Renouée du Japon : une fiche d'information est disponible en mairie apportant quelques pistes d'intervention afin de limiter sa propagation. P. CUVEX-COMBAZ regrette que l'élu délégué à la commission Cours d'eau ne soit pas présent aux réunions de la CCB ce qui a pour conséquence qu'aucune subvention n'est allouée à Hauteluce sur ce point.

Facim

La Fondation pour l'Action Culturelle Internationale a mis en place à la salle DUCIS une exposition « *Au Fil du Pays* » dans le cadre des Pays d'Arts et d'Histoire jusqu'au 14 août prochain.

Ultra Trail du Mont-Blanc

Le passage du Trail au Col du Joly le 29 août prochain nécessite des bénévoles pour le contrôle et le ravitaillement. Bruno CLEMENT est coordinateur de l'évènement pour Hauteluce.

Prévention et lutte contre la pandémie grippale

Le gouvernement met à la disposition du public un site officiel d'information www.pandemie-grippale.gouv sur lequel sont recensés les moyens de prévention et de lutte de la pandémie.

Anniversaire du Barrage de la Girotte

Les 60 ans du barrage seront célébrés le 17 octobre prochain à l'Infernet.

Maisons fleuries

16 inscrits, les maisons jugées les mieux fleuries par la commission seront proposées au jury départemental. Certains coups de cœur de la commission seront également récompensés.

Forêt du Revers

Le Conseil demande une subvention au Conseil Général pour l'exploitation des chablis de la forêt du Revers.

Sentiers raquettes

Une préparation des sentiers pour l'hiver prochain va être effectuée : secteur de Belleville, les Saisies-Hauteluce, sentier la Ruelle barrage de la Girotte, sentier Tour du balcon des Côtes et Tour du Village.

La séance est levée à 22h30

*Le prochain conseil est fixé au **4 septembre 2009 à 20 heures (salle DUCIS)***